



Fiches-labels

Le label FSC pour les vêtements et produits textiles

Le label FSC concerne aussi les vêtements. Il certifie que les textiles en fibres cellulosiques proviennent de forêts durables, gérées de façon responsable.



La label FSC est plus connu pour le bois. Pour les vêtements, il concerne des textiles comme le Tencel ou la viscose, issus de végétaux comme le bambou ou l'eucalyptus. Il certifie que la matière première des textiles en fibres cellulosique provient de forêts gérées durablement, interdisant la déforestation illégale. Il vise à équilibrer les aspects

environnementaux, économiques et sociaux dans la gestion forestière. Que retenir concrètement du label FSC (Forest Stewardship Council) ?

L'avis d'écoconso

Si l'existence d'une certification applicable aux matières artificielles fait sens, elle perd de son intérêt en cas de composition mixte. En effet, si les fibres artificielles sont mélangées avec des fibres synthétiques (polyester, polyamide, acrylique,..) ou naturelles (laine, coton, lin, ...), la certification ne porte que sur les matières artificielles et fait l'impasse sur les autres fibres présentes dans le mélange.

Par ailleurs, cette certification forestière ne porte pas sur des enjeux environnementaux plus larges, sur la santé, les substances utilisées, ou encore les conditions de fabrication, ... On sait par exemple que le processus de fabrication de certaines de ces matières artificielles est très polluant. La certification reste donc intéressante car peu de labels investiguent l'aspect gestion des forêts qu'elle met en lumière, mais en portée seule, elle reste incomplète.

Résumé des critères

Les arbres d'où provient la matière première doivent être issus de forêts certifiées sous le label FSC. Cela signifie que la forêt doit être gérée de façon plus durable, et que la déforestation ou l'exploitation forestière illégale par exemple sont interdites.

Produits concernés

Le label certifie les [textiles en fibre issus de cellulose artificielle](#) (ou fibres artificielles cellulosiques). Ces textiles sont produits à partir de matières premières naturelles végétales (hêtre, bambous, eucalyptus,...) transformées en fibre au cours d'un processus chimique. Il s'agit par exemple des matières que l'on retrouve sous le nom Tencel, Lyocell, Modal, ou Viscose (Fibranne ou Rayonne).

Portée du label

Ce label contient :

- des critères environnementaux : oui
- des critères sociaux : oui
- des critères liés à la santé : non
- des critères liés au bien-être animal : non

Le label ne concerne pas tout le cycle de vie mais la fabrication des matières premières.

Critères du label

Les critères du label FSC sont les mêmes peu importe les objets ciblés.

Par gestion durable de la forêt, on entend gestion d'un équilibre sain entre économie, écologie et fonction sociale. La certification forestière FSC et son évaluation reposent sur de Principes et Critères internationaux établis par FSC sur 3 aspects :

- Les aspects écologiques : protection des forêts à haute valeur écologique et culturelle, régénération naturelle favorisée, prélèvement raisonnable et adapté, protection des sols, OGM interdits, etc.
- Les aspects sociaux : respects des autochtones, des travailleur·euses, création d'emplois locaux, etc.
- Les aspects économiques : renforcement de l'économie locale, valorisation des produits et services de la forêt, etc.

La norme "chaîne de contrôle (CoC)" présente les [règles de traçabilité et d'allégation des produits](#) certifiés.

Il existe trois types de certification FSC :



- FSC 100% : 100% du produit (chaque fibre et chaque partie) est fabriqué à partir de matières provenant de forêts certifiées FSC.
- FSC Recyclé : 100% du produit (chaque fibre et chaque partie) est fabriqué à partir de matières recyclées (dont un minimum de 85% est issu de la post-consommation). Ce label est utilisé principalement pour des produits en papier mais peut également se retrouver sur certains produits en bois.
- FSC Mixte : le produit est fabriqué avec au minimum 70% de fibres issues de forêts certifiées FSC (100% ou recyclé).

Lien vers les critères

<https://be.fsc.org/be-fr/certification-forestiere/les-principes-et-criteres-fsc-pc>

Gestion du label

FSC est une organisation internationale fondée en 1993 par des propriétaires forestiers, des acteurs du secteur du bois et du papier, des mouvements sociaux et diverses organisations environnementales.

Elle est constituée de plus de 800 membres répartis dans trois chambres (sociale, économique, environnementale) selon leur intérêt. Chaque chambre possède le même poids décisionnel au niveau des orientations prises par le FSC. Une attention est également accordée à une représentativité équilibrée entre acteurs du Sud et du Nord.

Contrôle indépendant ?

L'attribution du label FSC pour une forêt se base sur un engagement et une pratique déjà concrétisés par des choix de gestion forestière et par un plan de gestion, en conformité avec la norme de gestion forestière FSC.

Afin de garantir la traçabilité d'un produit FSC depuis son origine jusqu'au client final, le label de certification FSC a mis en place une certification de « chaîne de traçabilité » (Chain of Custody ou "CoC") qui s'applique aux entreprises qui souhaitent vendre des produits avec les garanties FSC.

Comme pour les forêts, l'obtention du certificat FSC pour les entreprises s'obtient à travers des contrôles réalisés par des [organismes certificateurs](#) indépendants et accrédités FSC. Seules ces entreprises certifiées FSC peuvent faire usage du label FSC sur un produit moyennant un contrôle par ces mêmes organismes certificateurs.

> Voir [l'ensemble des organismes de certification accrédités FSC au niveau international](#).

Site

le site est disponible ici : <https://be.fsc.org/be-fr/textile>

Catalogue des produits / entreprises labellisés

Aucun catalogue de produits n'est actuellement disponible.

Lire aussi

- [Trouver un vêtement écologique et équitable grâce aux labels](#)
- [Comment choisir des vêtements bio, éthiques, écoresponsables ?](#)

- [Tout savoir sur les fibres textiles artificielles ou "semi-synthétiques"](#)

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Source URL:

<https://ecoconso.be/content/le-label-fsc-pour-les-vetements-et-produits-textiles>